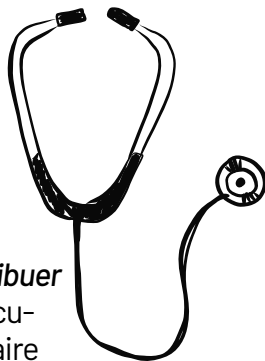


PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Le PCF soutient la mobilisation des personnels hospitaliers et du médico-social du 29 octobre

Avec le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2025 (PLFSS 2025) présenté par le gouvernement Barnier, la population va encore subir la paupérisation des hôpitaux et EPHAD.

L'accès aux soins est attaqué, avec la baisse de 10% du ticket modérateur des consultations se traduisant en toute logique par l'augmentation des compléments santé. La psychiatrie, présentée comme grande cause nationale ne verra que la prolongation des « mesurette » de cette année.



L'unique objectif du PLFSS 2025 est affiché : « *contribuer au redressement des finances publiques* ». Mais la Sécurité sociale n'est pas responsable de la dérive budgétaire de l'État : seules sont en cause les politiques suivies pour contraindre les salaires et l'emploi, restreignant d'autant les ressources de la Sécurité sociale et le mantra libéral de toujours faire « *baisser les charges* » des entreprises par des exonérations de cotisations généralisées.

Une alternative est possible pour rompre avec la casse de notre modèle social et réorienter les énormes ressources dégagées de l'exploitation du travail vers le financement solidaire des besoins sociaux. La logique du projet de Sécurité sociale de 1945 doit retrouver sa dynamique pour répondre aux besoins humains en développant le pays. Le prélèvement sur la richesse produite dans les entreprises doit être au cœur de son financement.

NOUS PROPOSONS DE :

- ☆ **Supprimer progressivement les exonérations patronales**, de l'ordre de 80 milliards pour 2024, inefficaces pour l'emploi, les salaires et grevant le budget de l'État.
- ☆ **Moduler les cotisations sociales patronales** en fonction des politiques d'emploi/salaires / formation/environnement
- ☆ **Instaurer, dès cette année, une taxe additionnelle correspondant aux taux actuels des cotisations patronales sur les revenus financiers des entreprises** : en 2023 on totalise 613 milliards, soit des ressources exceptionnelles de 189,8 milliards d'euros pour la Sécurité sociale.
- ☆ **Remplacer progressivement la CSG par un retour à la cotisation.**

ENSEMBLE, DÉFENDONS NOTRE SYSTÈME de Sécurité sociale et de santé !



J'adhère au PCF

Je veux aider financièrement

je verse : € (Ma remise d'impôt sera de 66 % de ce montant)

Chèque à l'ordre de ANF-PCF

**REJOIGNEZ LE PCF
POUR RENFORCER
le Nouveau Front Populaire** 



Prénom :

Nom :

Adresse :

CP/ville :

Téléphone :

E-mail :